



PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL Le 26 juillet 2021

Consultation écrite dans le cadre des articles 9 et 11 de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19 :

Article 9 : *Sans qu'une clause des statuts ou du règlement intérieur ne soit nécessaire à cet effet ni ne puisse s'y opposer, les décisions des organes collégiaux d'administration, de surveillance ou de direction peuvent être prises par voie de consultation écrite de leurs membres dans des conditions assurant la collégialité de la délibération.*

Les dispositions du présent alinéa sont applicables quel que soit l'objet de la décision sur laquelle l'organe est appelé à statuer.

Article 11 : *La présente ordonnance est applicable aux assemblées et aux réunions des organes collégiaux d'administration, de surveillance et de direction tenues à compter du 12 mars 2020 et jusqu'au 30 septembre 2021.*

Le vote a été ouvert du vendredi 16 juillet au lundi 26 juillet 2021 via l'application Balolito.

Membres ayant pris part aux votes (16) : Vincent BIDAUT, Marie-Christine BINOT, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Emmanuel DANG VAN, Véronique GARBACZ, Damien GUIONIE, Nora KHEMACHE, Jean-Marie MEURANT, Patrick MILLIO, Anne-Marie MOREL, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI, Didier SEMINET, Damien STURTZER, David TEN EYCK.

Membres n'ayant pas pris part aux votes (3) : Prebagarane BALANE, Christelle BONAVIDA, Stéphanie KUNTZ.

I. Nomination des membres de la Commission Fédérale de Discipline

Conformément à l'article 3 du Règlement disciplinaire : *Les membres des organes disciplinaires, y compris leur Président, sont désignés par le Comité Directeur de la Fédération à la majorité simple (...).*

Le Président de la Commission Fédérale de Discipline Felix MUTIO-DESVALLEES a été nommé lors du Comité Directeur du jeudi 06 mai 2021.

Le Comité Directeur désigne comme membres de la Commission Fédérale de Discipline :

Candidats au titre du collège général :

- Martin ROGER 15 voix
- Alexandre OGER 15 voix
- Florent LAUER 14 voix

Candidats au titre du collège spécial « violences sexuelles » :

- Cléa FORET 15 voix
- Rémi BOUILLON 15 voix
- Abygaël BERNARDO 14 voix
- Michel SIMEON 14 voix
- Gaëtan ALIBERT 13 voix

II. Nomination des membres du Conseil Fédéral d'Appel

Conformément à l'article 3 du Règlement disciplinaire : *Les membres des organes disciplinaires, y compris leur Président, sont désignés par le Comité Directeur de la Fédération à la majorité simple.*

La Présidente du Conseil Fédéral d'Appel Fanny DAMOND a été nommée lors du Comité Directeur du jeudi 06 mai 2021.

Le Comité Directeur désigne comme membres du Conseil Fédéral d'Appel :

Candidats au titre du collège général :

- | | |
|------------------|---------|
| - Joanna FER | 15 voix |
| - Alexandre OGER | 14 voix |
| - Florent LAUER | 14 voix |
| - Martin ROGER | 14 voix |

Candidats au titre du collège spécial « violences sexuelles » :

- | | |
|--------------------|---------|
| - Michel SIMEON | 15 voix |
| - Abygaël BERNARDO | 14 voix |
| - Cléa FORET | 14 voix |
| - Gaëtan ALIBERT | 14 voix |
| - Rémi Bouillon | 14 voix |

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Secrétaire Général.

Didier SEMINET
Président

Thierry RAPHET
Secrétaire Général